

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Vendredi, 23 Novembre 2012 00:00 -

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour célébrer les trente ans de l'agence nationale pour les chèques vacances, et je vous remercie pour votre invitation.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt votre table ronde. Il est plaisant de voir que tous les acteurs sont pleinement mobilisés pour mener à bien la politique touristique.

Je crois que, lorsque nous fêtons un anniversaire comme celui-ci, nous fêtons deux choses :

Nous fêtons tout d'abord les hommes et les femmes qui, à tous les niveaux et quelle que soit leur activité, ont participé à la mise en oeuvre des chèques vacances. Car une réussite comme celle-ci, c'est d'abord et peut être même surtout, à tous ceux qui ont porté ce projet que nous le devons.

Monsieur le Président, vous avez remercié un grand nombre de personnes, et je me joins à vous dans ces remerciements sincères.

Je voudrais, en effet, dire à toutes celles et à tous ceux qui travaillent quotidiennement, au sein de l'Agence et des services de l'Etat, dans les entreprises et les organismes partenaires, que je mesure pleinement leur rôle dans la réussite de cette politique.

Je crois aussi que nous fêtons autre chose aujourd'hui : je pense que le volontarisme politique est indispensable pour faire bouger les lignes, pour combattre les inégalités et pour travailler à une société plus juste.

Cher André Henry, votre présence aujourd'hui à nos côtés nous montre bien tout ce que nous devons à votre volontarisme, à celui du Gouvernement de Pierre Mauroy et à celui du Président de la République de l'époque, François Mitterrand.

Aussi, permettez-moi de revenir brièvement sur l'histoire qui nous mène aujourd'hui à célébrer les 30 ans de l'ANCV.

Cette histoire a déjà fait l'objet aujourd'hui de nombreuses interventions, mais je souhaite tout de même y revenir quelques instants car nous avons un devoir de mémoire, à la fois vis-à-vis de nos aînés qui se sont battus pour le droit aux vacances, mais aussi vis-à-vis des générations futures. Elles doivent savoir que ce droit n'est jamais acquis, qu'il n'est pas encore reconnu dans tous les pays, et qu'il doit continuer à bénéficier de toute notre attention et de notre persévérance.

Car, il est vrai que nous avons parcouru un long chemin sur la question des vacances. Je voudrais citer Léo Lagrange, alors Sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs, qui disait en 1936 au moment de la création des congés payés : « Notre but simple et humain, (...) est de construire une organisation des loisirs telle que les travailleurs puissent trouver une détente et une récompense à leur dur labeur ».

Cette phrase montre bien tout l'enjeu social qu'il y a derrière la question des vacances et du tourisme.

Elle nous montre bien aussi à quel point notre société a évolué, et à quel point les enjeux sont différents.

Nous parlons beaucoup de structuration de la filière touristique, du poids du tourisme dans l'économie, de contribution à la balance commerciale, de compétitivité et d'attractivité, mais il ne faut pourtant pas oublier que nous travaillons pour les Français, pour qu'ils puissent avoir le meilleurs accès possible à leur temps libre.

Les aspirations des français n'ont, en définitive, pas tant changé en 30 ans.

Et ce temps libre était le nom magnifique du Ministère dont vous avez eu la responsabilité, Cher André Henry.

Le Ministère du temps libre.

Ce nom est le symbole du combat que vous avez mené pour faire de ce temps libre un droit pour les Français, et une richesse, que ce soit dans le développement du tourisme, mais également en direction de la jeunesse et du sport.

La création du chèque-vacances en a été la plus belle réussite.

Permettez-moi donc aujourd'hui de saluer la mémoire de François Mitterrand, qui s'est emparé de ce sujet en l'inscrivant dans ses « 110 propositions » et qui en a fait une promesse de campagne.

C'est à l'occasion de son discours sur les loisirs et le tourisme, en avril 1981, à Vieux Boucau, dans les Landes, qu'il s'est engagé à créer le Chèque-Vacances, « un système d'aide à la personne pour les plus défavorisés ».

Depuis, le Chèque-Vacances est devenu un symbole du tourisme à la française.

Sa réussite est exemplaire : 9,1 millions de personnes avec leurs familles en sont aujourd'hui bénéficiaires, ils ont 20 000 clients, 170 000 professionnels impliqués, plus d'1,3 milliard d'euros de volume d'émission, et près de 98% des clients sont satisfaits.

Ces chiffres, vous les connaissez. Le Chèque vacances est désormais incontournable, il fait partie intégrante de notre paysage touristique.

Il est aujourd'hui reconnu que l'accès aux vacances est porteur de multiples bénéfices pour tous nos concitoyens et la société toute entière, en matière d'autonomie ou de renforcement du lien social.

Il est également porteur d'un véritable dynamisme économique car le chèque-vacances soutient

une consommation qui profite à près de 170 000 prestataires qui sont aussi des acteurs économiques implantés dans les territoires. Il est donc créateur d'emplois et de croissance.

C'est grâce à cette prise de conscience que les missions de l'ANCV ont pu évoluer au cours de ces années.

Je souhaite ainsi rappeler que l'action de l'ANCV ne se résume pas uniquement aux chèques vacances. L'agence a su développer une véritable politique d'action sociale, efficace et nécessaire. Je pense en particulier aux aides à la personne et au financement du patrimoine du tourisme social.

En 2011, 157 000 personnes ont ainsi bénéficié des aides aux Projets vacances, des aides à la pratique sportive et des aides d'appui, à destination de personnes en situation de grande fragilité sociale et économique pour les aider à construire leur projet de vacances.

L'ANCV a également su mettre en place deux programmes pour réhabiliter ou rénover les hébergements favorisant la mixité sociale pendant le temps des vacances, il s'agit des aides aux équipements touristiques à vocation sociale ainsi que le dispositif d'assistance en ingénierie des partenaires, en lien avec Atout France.

Enfin, en 2012, un troisième outil, le fonds tourisme social Investissement, a été mis en place avec la caisse des dépôts et consignations pour apporter les capitaux nécessaires à la rénovation des infrastructures touristiques à vocation sociale.

Il s'agit là de belles réalisations, et je tenais à vous en féliciter.

Mais ce n'est pas pour autant que nous devons nous arrêter là.

L'ANCV devra faire face à de nouveaux enjeux dans les années à venir. Il lui faudra aussi évoluer, se structurer différemment pour rester efficace autour de ses valeurs dans un environnement changeant.

Car, malheureusement, après des années d'augmentation, le taux de départ en vacances a commencé à décroître.

C'est ce que j'appelle la « fracture touristique ».

Le taux de départ des français ne cesse de reculer et de plus en plus de personnes ne partent plus en vacances, ou alors de moins en moins longtemps.

Au sein de la population, le tourisme demeure un facteur d'inégalités entre les Français que les politiques précédentes n'ont pas réduit : 46% des Français ne partent pas en vacances et un quart des partants assurent deux-tiers des départs.

Cette inégalité touche très fortement, trop fortement ! les jeunes, de 18 à 25 ans, dont le taux de départ en vacances est l'un des plus bas de la population.

Or cette jeunesse, qui est la priorité du Président de la République et du gouvernement, doit pouvoir partir en vacances !

Je suis convaincue que si, pendant ces trente années, l'agence nationale pour les chèques vacances a fait ses preuves, a su devenir un acteur légitime et incontournable, elle saura également prendre toute sa place dans les défis qui l'attendent dans les années à venir. Ces défis sont nombreux et ambitieux, et je pense notamment à :

- Toucher encore plus de bénéficiaires ;
- Accroître l'efficacité de ses aides ;
- Se montrer innovante et moderne ;
- Surtout contribuer à ne pas faire oublier que l'accès aux vacances est un objectif national, comme cela a été inscrit dans la loi sur la lutte contre l'exclusion en 1998, et au-delà même un droit, si ce n'est un devoir.

C'est pour relever ces défis que nous allons dans quelques instants signer un contrat d'objectifs et de performance avec l'agence. C'est la première fois qu'un tel contrat est formalisé avec l'Etat et il permet de fixer les orientations stratégiques pour 4 ans.

J'ai souhaité par ce contrat, réaffirmer ma volonté de faire de l'ANCV un acteur essentiel de la politique de départ en vacances pour tous, au même moment où je viens de lancer une mission, confiée à Madame Claudie Buisson, sur ce sujet. C'est bien parce que j'en ai fait l'une des que j'ai présentées en juillet pour le tourisme et à laquelle je m'emploie aujourd'hui.

Ce que nous devons réussir à mettre en oeuvre, c'est une politique de l'accès aux vacances pour tous qui soit plus efficace, c'est-à-dire qu'elle doit toucher davantage de familles. Je souhaite également qu'elle soit plus juste, et qu'elle développe des actions spécifiques envers les familles les plus en difficulté, afin d'enrayer l'augmentation des inégalités dans ce domaine.

Le contrat d'objectif comporte quatre grands axes de développement, qui sont les priorités sur lesquelles devra travailler l'agence dans les quatre prochaines années. J'ai souhaité fixer des objectifs ambitieux car pour cette politique, nous avons un véritable devoir d'ambition.

- Le développement de l'accès aux vacances pour le plus grand nombre

L'Agence doit poursuivre ses efforts pour renforcer la diffusion du Chèque-Vacances auprès des salariés. Elle doit d'ici la fin de l'année 2016 augmenter le volume d'émission des Chèques-Vacances, avec une progression de plus de 10 %, accroître le nombre de bénéficiaires, avec 400 000 bénéficiaires de Chèque-Vacances supplémentaires.

- Le déploiement de l'action sociale et solidaire

L'Agence doit renforcer la diffusion du Chèque-Vacances auprès des salariés des petites entreprises de moins de 50 salariés, avec pour objectif de toucher 200 000 salariés à l'horizon 2016.

Écrit par jocelyne.hubert@finances.gouv.fr (Jocelyne Hubert)
Vendredi, 23 Novembre 2012 00:00 -

Le soutien au départ en vacances par les politiques sociales de l'Agence est réaffirmé, avec le lancement d'un nouveau dispositif à destination des jeunes adultes de 18 à 25 ans. Objectif à terme : 20 000 jeunes aidés en 2016. Par ailleurs, la progression du budget de soutien aux équipements du tourisme social est réaffirmée, avec un investissement de 40 millions d'euros de 2012 à 2016.

- La dématérialisation du Chèque-Vacances

L'Agence doit poursuivre la dématérialisation de la relation client en améliorant ses outils, avec pour objectif d'atteindre 90% de taux de commande en ligne du Chèque-Vacances à l'horizon 2016.

Il s'agit également pour l'Agence d'anticiper la dématérialisation du Chèque-Vacances et de lancer une réflexion concertée sur le passage du titre papier au titre numérique. Une expérimentation ciblée sur un titre dématérialisé est prévue pour début 2015 auprès de la fonction publique d'État et préfigurera la dématérialisation totale ou partielle du Chèque-Vacances à horizon 2017.

- L'amélioration de la performance

L'Agence va améliorer sa performance par une maîtrise des ses équilibres économiques et par le placement de 100% de sa trésorerie en Investissement Socialement Responsable (ISR).

Je souhaite ainsi que l'ANCV s'engage, avec ce contrat d'objectifs et de performance, à mettre toute son expertise et son savoir-faire au service de l'accès aux vacances pour tous.

Cela devra se faire par la création de nouveaux partenariats, en imaginant et en innovant de nouveaux projets.

Au-delà de ce contrat d'objectif, je souhaite également que ces trente ans marquent un véritable engagement dans la politique d'accès aux vacances pour tous.

C'est la volonté du gouvernement et du Président de la République de lutter contre ces inégalités. Nous nous inscrivons dans la continuité de ces 30 dernières années, tout en souhaitant donner une nouvelle dynamique à cette politique sociale si importante pour les Français.

L'ANCV sera bien sûr au coeur des recommandations qui seront issues de la mission de Madame Buisson.

Il s'agit d'une mission qui sera différente de tout ce qui été fait jusqu'à maintenant. Je ne souhaite pas qu'elle soit une énième réflexion qui aboutisse à des annonces qui ne se concrétisent jamais. Mais il faut commencer par recenser les dispositifs existants et les rendre plus lisibles.

C'est pour cela que j'ai demandé à Claudie Buisson de la mener. Elle a passé une grande

partie de sa carrière aux côtés des Français les plus vulnérables. Elle connaît parfaitement leurs attentes et les difficultés quotidiennes qui les empêchent de bien vivre et de partir en vacances.

Cette mission durera une année scolaire entière. Son objectif est très concret : me proposer des actions réalistes et réalisables qui favoriseront l'accès aux vacances des Français. Les nouveaux dispositifs qui seront mis en place seront d'abord expérimentés aux prochaines vacances d'hiver et aux vacances d'été 2013. Puis nous évaluerons les résultats pour bâtir un plan d'envergure pour 2013-2017.

J'ai souhaité que la mission puisse mettre les bénéficiaires au coeur des dispositifs pour les évaluer avec eux. Pour cela, nous avons défini des publics cible et en particulier les jeunes et les familles monoparentales.

Nous avons également identifié les freins au départ en vacances : car les difficultés économiques ne sont pas le seul obstacle. Si le facteur financier est souvent mis en avant, les autres freins au départ, qui peuvent être culturels, sociaux, de santé... sont bien réels mais aussi souvent plus difficiles à évoquer. Je pense également aux stéréotypes ou aux idées reçues qui créent une forme d'autocensure qu'il nous faut absolument lever pour mettre en place ce cercle vertueux.

Vous le voyez, nous sommes donc très loin de la mission classique qui observe et remet un rapport qui finit au fond d'un tiroir.

Je souhaite également que les relations entre Atout France et l'ANCV se resserrent. Je suis convaincue que pour réussir sur cette thématique qui nous est chère, nous devons impliquer tous les professionnels et tous les secteurs. Il ne s'agit pas d'une question qui doit être traitée uniquement à part, bien au contraire. C'est pourquoi je souhaite que l'opérateur de l'Etat, Atout France, et l'ANCV, pivot des politiques sociales sauront mettre en commun leurs compétences réciproques au service de projets en faveur de l'accès aux vacances. Je suis convaincue que pour réussir l'accès aux vacances de tous, nous devons impliquer tous les professionnels et tous les secteurs.

C'est également pour cela que la politique touristique que je défends est bien cohérente : défendre le droit de tous d'avoir accès aux vacances fait partie d'un ensemble structuré : la nécessité de revaloriser notre tourisme, d'en faire un levier fort de lien social et de croissance économique. Pour cela, nous devons agir sur tous les leviers, et sur tous les aspects du tourisme.

Je travaille donc à une meilleure structuration de la filière touristique et de sa gouvernance qui doit permettre de mieux prendre en compte et d'anticiper l'évolution des attentes de la clientèle, quelle qu'elle soit.

Je travaille également à une amélioration de l'offre touristique, dans le domaine des hébergements, de la formation et de l'emploi.

Mon objectif est de renforcer la dynamique que crée le tourisme dans les territoires en les rendant plus attractifs et mieux visités.

Cela, nous le faisons pour les Français et pour nos touristes étrangers, pour qu'ils puissent tirer le meilleur parti de leur temps libre, avec un souci permanent d'efficacité et de justice.

Pour conclure cette journée, je voudrais vous citer cette phrase d'Yvette Naubert, une écrivaine québécoise « La trentaine, est l'âge où la vie ne s'évalue pas en rêves mais en réalisations. »

Les 30 ans de l'ANCV montrent bien la justesse de cette remarque, ce que nous fêtons aujourd'hui ce ne sont pas des rêves, ceux qui ont présidé à sa création, mais des réalisations, celles de votre bilan. C'est ce bilan qui nous permet aujourd'hui d'être plus ambitieux encore au service de tous les Français et surtout de ceux qui en ont le plus besoin.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Discours de Madame Sylvia PINEL ministre de l'artisanat du commerce et du tourisme lors du colloque des 30 ans de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances](#)